

PARTICIPEZ ! | 6^e ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS, APPRENTIS ET STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une action de la Région Île-de-France mise en œuvre par la Maison des écrivains et de la littérature

Le Prix rassemble chaque année, dans chacun des 8 départements d'Île-de-France, 5 classes en partenariat avec autant de librairies indépendantes et bibliothèques, autour de 5 livres et leurs auteurs. Soit, à l'échelle régionale, 40 classes, autant de librairies et bibliothèques et les auteurs de 40 œuvres contemporaines, pour 8 lauréats.

Sélection des livres

La sélection est composée de 40 livres de littérature générale et bandes dessinées, francophones, parus durant l'année scolaire précédente. Elle est réalisée sur l'avis d'un comité composé de professeurs, formateurs, bibliothécaires et libraires franciliens.

Calendrier de l'action

Début juillet : publication de la liste des 40 livres sélectionnés et de leur répartition par départements.

Septembre : journée d'information et lancement de l'opération au Conseil régional, en présence des professeurs/formateurs, bibliothécaires et libraires participants. Les classes reçoivent les livres et commencent les lectures.

Décembre : dans chaque département, un forum rassemble les 5 classes et les auteurs des 5 livres pour un échange de 2 heures.

Fin février : vote des élèves à bulletin individuel et secret.

Fin mars : les quelque 1 000 jeunes jurés, leurs enseignants et partenaires se réunissent une matinée au salon Livre Paris pour la remise des prix aux 8 lauréats.

Et tout au long de l'année : chaque classe est invitée à accueillir un auteur pour une à trois séances de deux heures. Ces rencontres sont organisées au cas par cas en concertation avec les enseignants, leurs partenaires et les auteurs.

Les équipes sont accompagnées dans la mise en œuvre de l'action par la Maison des écrivains et de la littérature (Mel), opérateur de la Région.

Partenariats

L'enseignant référent compose une équipe avec le CDI, la librairie indépendante et la bibliothèque partenaires. Chaque classe visite au moins une fois la librairie et la bibliothèque. Les partenaires de la librairie et de la bibliothèque organisent des séances avec les jeunes (présentation des ouvrages, débats...) et les sensibilisent aux métiers et espaces du livre et de la lecture. La participation d'enseignants d'autres disciplines ou d'autres partenaires culturels est encouragée.

Conditions de participation

L'action s'adresse à des classes entières, et non à des groupes d'élèves volontaires. Peuvent participer :

- les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, avec des classes de 2^{de}, 1^{re} ou T^{le}, toutes séries ;
- les centres de formation d'apprentis, avec des classes de niveau V, IV et III ;
- les stagiaires de la formation professionnelle (« Avenir jeunes » et passerelles longues).

Un même établissement peut participer au Prix plusieurs années de suite, mais avec une seule classe.

Engagements

Une participation au prix implique :

- l'engagement et la mobilisation d'une équipe d'enseignants et documentalistes (la participation au prix ne peut reposer sur l'investissement d'une seule personne) ;
- un partenariat avec une librairie indépendante et une bibliothèque ;
- un projet pédagogique autour du Prix pour la classe et l'établissement.

Les équipes s'engagent à :

- lire les 5 œuvres de leur sélection départementale ;
- faire lire les 5 œuvres à tous les élèves jurés ;
- participer au forum et à la réception de remise des prix, organiser les déplacements des élèves ;
- visiter au moins une fois la librairie et la bibliothèque ;
- accueillir un auteur de la sélection ;
- préparer avec les élèves les rencontres avec les auteurs ;
- faire voter les jurés et transmettre les résultats ;
- rester en contact avec la Mel à toutes les étapes du Prix.

Dotations

En septembre, chaque classe reçoit :

- plusieurs lots des 5 livres de son département ;
 - pour le CDI, un lot des 40 livres de la sélection régionale.
- Chaque jeune-juré reçoit :
- en septembre, un chèque-lire à utiliser impérativement chez la librairie partenaire de sa classe ;
 - au salon Livre Paris, lors de la remise des prix, un chèque-lire à utiliser sur place.

La rémunération et les frais liés aux déplacements des auteurs sont pris en charge.

Frais à prévoir

Les frais de transport des élèves lors des sorties en bibliothèque, en librairie, au forum départemental et à la manifestation de remise des prix sont à la charge de l'établissement, tout comme l'achat éventuel de livres supplémentaires.

PARTICIPER

Candidature en ligne jusqu'au lundi 30 mai inclus :

<http://goo.gl/forms/hHNqgOPGxO>

Réponse fin juin.

CONTACT

Édith Lecherbonnier, chargée de mission à la Maison des écrivains et de la littérature : 01 55 74 60 99 ;
e.lecherbonnier@maison-des-ecrivains.asso.fr